



EXTRAIT DE DELIBERATION PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS D'EPINAL, CŒUR DES VOSGES

N°21/2023L'an deux mille vingt trois
Le Jeudi 22 juin à 18h**OBJET**

Le Comité du *Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges*, dûment convoqué, s'est réuni à Salle polyvalente – Auditorium de l'Arche Bernadette – 1, rue de Lorraine - THAON-LES-VOSGES (88150), sous la présidence de M. Yannick VILLEMIN

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

Adhésion à
l'association Citoyens
et Territoires

M. Michel FOURNIER est nommé secrétaire de séance.

SONT PRESENTS

ARNOULD Nicole, BEGEL Jean-Pierre, BERTRAND Hervé, CHAMPAGNE Patricia, CHOLEY Bertrand, COLNE Jacques, COTTEREAU Jacques, D'ALGUERRE Sylvie, DIDELOT Jean-Claude, DIDIERJEAN Emilie, FOURNIER Michel, FRANCOIS Gilbert, GARCIN Daniel, GRANDVALLET François, GREMILLET Lydie, GUELLAFF Kevin, LEMESLE Christophe, MARCOT Véronique (à partir de la délibération N°25/2023), MARTINET Jean-Luc, MICHEL Lucette, MUNIERE Jean-Luc, NEXON Gilles, PETIT Jean-Paul, PIERRE Gabriel, ROBIN Patrice, ROUSSEL Alain, TANNEUR Céline, TIHAY Jean-Christophe (à partir de la délibération n°24/2023), THOMAS Dominique, TOUSSAINT Michel, VILLEMIN Yannick

DATE DE CONVOCAION

13/06/2023

NOMBRE DE DELEGUES EN EXERCICE

56

NOMBRE DE PRESENTS

29

NOMBRE DE POUVOIRS

2

NOMBRE DE VOTANTS

31

NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES

31

SONT EXCUSES

ADAM Christian, AIGLE Alain, ALBERTOLI Patrick, AULEN Christian, BAILLY Pierre, BALAUD Frédéric, BALDUCCI Dominique, BEDON Julie, BEN OMRANE Adel, BERTOCCHI Franck, BŒUF Patrick, BŒUF Stéphane, BOGARD Gérard, BOXBERGER Jean-Daniel, BOYE Pascal, CASSAGNE Philippe, CLAUDON Philippe, COMBEAU Jean-Michel, CREUSILLET Marie-Claire, DEL GENINI Elisabeth, DESTRIGNEVILLE Hervé, DESVERNES Yves, DREVET Frédéric, DURUPT Thierry, FATET Pascal, FERRY Martine, FRESSE Isabelle, GAILLOT Thierry, GEORGE Dominique, GRASSER Jacques, GREWIS Vanessa, GUILLAUMEY Jean-Marie, GUPPILLOTTE Jean-Pierre, HAMMAMI Amira, HAMMOUALI Nadia, HATIER Maurice, HUMBERT Nicolas, JACQUEL Catherine, JACQUOT Michel, JEAN Virginie, JEANDEL-JEANPIERRE Ghislaine, JOURDAIN Benoît, LABAT Antoine, LAPORTE Irène, LASSERONT Elisabeth, LAURENT Annick, LEMARQUIS Christine, LEROY Patrick, LOUIS Claude, MARQUAIRE Dominique (donne pouvoir à THOMAS Dominique), MARTIN Éric, MATHEY Myriam, MENNECIER Henri, MERONI Alain, MICHEL Jean-Pierre, MONCHIERI Marine, MOUGIN Dominique, MULLER Stéphanie, NARDIN Patrick, PARVE Emmanuel, PERILLAS Patrick, PHILIPPE Jean-Pierre, POIRIER Stéphanie (donne pouvoir à VILLEMIN Yannick), RELION Marie-Chantal, RETOURNARD Philippe, RICHARD Xavier, ROCHE Monique, SALVADOR Victorio, SAVOY Violette, SIMONIN Stéphane, SMAINE Margot, SOLTYS Philippe, SYLVESTRE Pierre, TATIN Yannick, THIEBAUT Christine, THIERY François, THOMAS Philippe, VAGNE Daniel, VAGNER Patrick, VARIN Gilles, VINCENT Jacques

RAPPORT DU PRESIDENT

Envoyé en préfecture le 28/06/2023

Reçu en préfecture le 28/06/2023

Publié le

ID : 088-200048726-20230622-DELIB21_2023-DE



Monsieur le Président s'exprime comme suit :

Citoyens et Territoires est une association qui réunit en région Grand Est élus, acteurs associatifs, agents des collectivités, citoyens : tous ceux qui s'engagent, agissent et animent des projets dans les territoires locaux pour construire les transitions écologiques et sociales dans une économie de proximité et une démocratie d'implication, respectueuse de la diversité et des spécificités.

Dans ce cadre, l'association met à disposition des territoires :

- Une ingénierie ;
- Une veille réglementaire ;
- Des accompagnements sur mesure ;
- L'animation de réseaux sur des thèmes variés.

Depuis, plusieurs années, l'association accompagne le PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges dans ses réflexions et travaux autour :

- Du programme LEADER ;
- De la remise à plat d'un conseil de développement commun ;
- De l'animation de son plan alimentaire territorial (PAT) ;
- De la mise en réseau avec d'autres collectivités du Grand Est.

Dans ce contexte, il est proposé d'adhérer à l'association pour un montant de cotisation pour 2023 qui est de 1 006 € afin de conforter cette offre de service.

Au regard du partenariat engagé, il est donc proposé :

- D'adhérer à compter du 1^{er} janvier 2023 de façon permanente à l'association citoyen et territoire Grand Est ;
- D'autoriser le Président à signer tout document afférent à cette adhésion.

DELIBERATION

Après avoir entendu le rapport du Président et en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité,

- **DECIDE** que le PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges adhère de façon permanente à compter du 1^{er} janvier 2023 à l'association citoyen et territoire
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document afférent à cette adhésion.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Yannick VILLEMINE

